

7 janvier 2024

Monsieur Emmanuel Macron,
Président de la République Française
Palais de l'Élysée
55 de la rue du Faubourg-Saint-Honoré
Paris - 75008

Monsieur le Président,

A l'approche du prochain Conseil de Politique nucléaire, je souhaite attirer votre attention sur un sujet d'importance stratégique et écologique majeure, négligé par les services du gouvernement. Ce sujet touche à la garantie à moyen et long terme de notre approvisionnement en électricité décarbonée, à notre souveraineté énergétique, au respect des ressources naturelles et à la diminution des déchets nucléaires de haute activité déjà produits, avantages apportés par le nucléaire durable.

Les crises successives du marché de l'énergie montrent que l'énergie nucléaire est une ressource indispensable à la France pour restaurer son indépendance énergétique et disposer à tous moments de l'électricité décarbonée nécessaire au fonctionnement de son économie. Vous avez annoncé en février 2022 à Belfort des objectifs plaçant le nucléaire au rang de socle de notre système énergétique, et annonçant la construction de nouveaux EPR, le développement de petits réacteurs modulaires (SMR) et de quelques concepts innovants.

Ces crises ont en particulier confirmé que la politique de l'énergie s'inscrit dans le temps long, et exigeant une vision à très long terme, de l'ordre du siècle. Certes, les annonces de Belfort réorientent la politique énergétique nationale sur le court/moyen terme, mais elles doivent être complétées par une vision de l'approvisionnement en électricité de notre pays bien au-delà des années 2050.

Les Académies et tous les organismes scientifiques s'accordent à reconnaître dans une logique de développement durable –au sens onusien du terme- que cet approvisionnement devra impérativement s'appuyer sur des réacteurs surgénérateurs de 4^{ème} génération. En effet, ceux-ci permettent de recycler les déchets de haute activité des réacteurs actuels et de consommer le stock d'uranium appauvri disponible sur le territoire national, suffisant pour assurer la production de l'électricité nécessaire pendant plusieurs milliers d'années.

Aucune autre source d'énergie pilotable acceptable au plan environnemental n'offre une telle perspective de façon fiable, d'autant plus que l'OCDE et l'AIE anticipent des tensions sur le marché de l'uranium dès le milieu de ce siècle. C'est pourquoi PNC-France vous appelle solennellement à traiter cette question lors du prochain Conseil de Politique nucléaire et à décider d'engager le développement d'un réacteur démonstrateur à neutrons rapides, dans une perspective de surgénération.

Cette décision serait d'autant plus fondée que la France est le seul pays au monde à rassembler tous les atouts pour déployer ces Réacteurs à Neutrons Rapides (RNR), de la technologie des réacteurs au cycle du combustible. Cet acquis résulte de l'expérience acquise par la construction et l'exploitation des réacteurs Rapsodie, Phénix et Superphénix et des travaux engagés dans le cadre du projet Astrid, jusqu'à sa suspension en 2019.

Association de Défense du Patrimoine Nucléaire et du Climat (PNC-France)

9 rue du Brûlet – 69110 Ste Foy lès Lyon –

N° SIREN 893384362 – <https://www.pnc-france.org/> - mail : pncfrance.secretaire@gmail.com

L'assurance de disposer de moyens de produire une électricité décarbonée et pilotable, disponible pour de nombreuses générations, repose sur le déploiement de ces réacteurs surgénérateurs dès la seconde moitié de ce siècle, ce qui implique la construction d'un démonstrateur de puissance intermédiaire à l'horizon 2050 au plus tard. C'est ce que font aujourd'hui les pays nucléaires majeurs et seule une relance rapide de ce programme dans notre pays permettra de conserver notre acquis scientifique et technologique.

Sur un domaine aussi vital, la politique nationale ne peut s'improviser. L'État a la responsabilité de fixer les objectifs et la ligne politique à long terme, puis de veiller à sa mise en œuvre par les acteurs concernés. La « *Stratégie Française énergie-climat* » et les documents associés (SNBC3, PPE3, ...), en cours d'élaboration, doivent intégrer cette vision stratégique alors que le vecteur électrique s'impose pour se substituer à une large part des usages actuels des énergies fossiles carbonées, qui représentent encore 60 % de notre consommation d'énergie finale.

La lutte constante contre le dérèglement climatique, la restauration durable de notre souveraineté énergétique et de notre puissance industrielle, l'utilisation optimale de nos ressources naturelles ainsi recyclées et de notre capital scientifique et technologique doivent primer et être traduits en objectifs explicites dans les documents de programmation en cours d'élaboration.

Je vous remercie, Monsieur le Président de la République, de l'attention que vous voudrez bien porter à notre demande, ce qui exige de porter la réflexion stratégique jusqu'à la fin du siècle et même au-delà, et je vous prie de croire en l'expression de ma haute considération.

Bernard Accoyer



Président PNC-France